



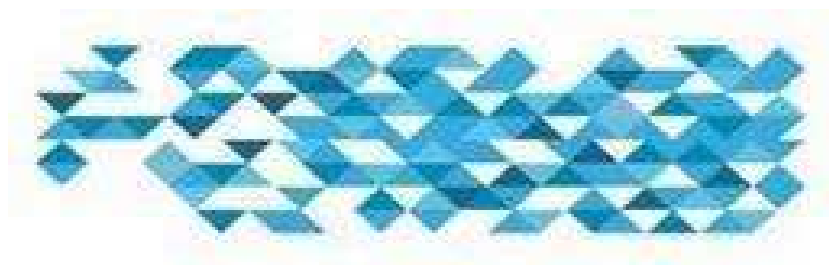
Tarifs du matériel pouvant être emprunté

AU CLUB ALPIN FRANÇAIS DU GARLABAN

EN PROVENCE

Janvier 2026

Association affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM)





Tarifs du MATÉRIEL POUVANT ÊTRE EMPRUNTÉ

Mise à jour des tarifs en réunion de bureau du CODIR le 5 janvier 2026.

Matériel	Tarif du jeudi soir au jeudi suivant
DVA + pelle + sonde* (pour les adhérents du CAF Garlaban) + 3 piles AAA	15 €
DVA + pelle+sonde* (pour les adhérents des autres CAF)	30€
DVA uniquement* (pour les adhérents des autres CAF)	25 €
Raquettes à neige (Réservé aux adhérents du CAF Garlaban)	10€
Bâtons	3€
Crampons*	8 €
Crampons légers	10€
Combinaison néoprène + kit canyon	Réservé exclusivement aux sorties du CAF Garlaban
Longe via ferrata (Réservé aux adhérents du CAF Garlaban)	5 €
Piolet de cascade de glace	6 €
Piolet	4 €
Broches à glace (la paire)	8 €
Tente* (Réservé aux sorties du club)	12 €

- * Une caution sera à fournir pour :
- DVA + Pelle + Sonde-----> 250,00 euros (chèques)
 - Tente -----> 300,00 ou 400,00 euros (chèques) selon le modèle
 - Crampons légers-----> 150,00 euros (chèques)